

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Situation météorologique

Décade du 21 au 31 Août 2023

Sommaire

- **Météo:** Décade aussi pluvieuse que la précédente
- **Hydrologie:** Baisse du niveau des cours d'eau des stations au niveau du Fleuve Sénégal
- **Protection des végétaux:** Présence d'Amsacta et de chenilles légionnaires sur les cultures au Centre du pays
- **Situation pastorale:** Abreuvement au niveau des mares et des points d'eau
- **Situation des marchés:** Offre de produits locaux faible sur les marchés ruraux de collecte

Situation pluviométrique

Cette décade a été aussi pluvieuse que la deuxième avec des quantités record par moment dans certaines localités du pays.

Les activités pluvio orageuses se sont poursuivies. Les cumuls de la période ont dépassé 50 mm dans plusieurs postes suivis. La capitale régionale du Nord Saint Louis a été mieux arrosé avec 108.7mm.

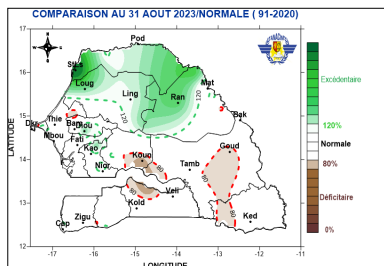
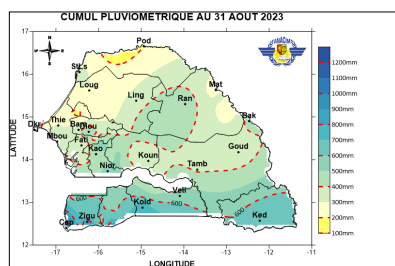
A l'Ouest, la dynamique pluvieuse entamée durant la deuxième décade s'est maintenue. Dans la région de Dakar, les localités de Yoff et Rufisque ont dépassé 75mm de pluie durant la décade. Dans la région de Thiès un pic décadaire de 124 mm a été noté à Thiadiaye.

Le Centre du pays avec moins de jours de pluie que la décade passé a pourtant reçu en moyenne les mêmes quantités de pluie que la décade précédente. Des événements pluviométriques extrêmes ont été enregistrés le 24 août à Taïf (110mm) et à Nioro (133mm) et le 28 août à Guinguinéo (103.4mm).

L'Est du territoire a connu un 5 à 6 événements pluvieux modérées qui ont contribué à maintenir l'humidité du sol. Les cumuls de la période ont varié entre 24 mm à Goudiry et 130.4 mm à Salémata.

Au Sud, les précipitations ont été notées durant presque toute la décade, à part une petite pause les 26 et 27 août. Hormis Bignona qui n'a reçu que 80 mm durant la décade, la plupart des postes du sud ont reçu entre 150 et 240 mm de pluie. Ces fortes pluies ont contribué au remplissages des rizières.

Le cumul saisonnier varie entre 129.8mm à Guédiawaye et 1163.8mm au Cap Skirring. La comparaison par rapport à la normale donne un profil normale à excédentaire avec cependant des poches déficitaires au niveau de Matam, Sémmé, Mérina Dakhar, les axes Koungheul, Médina Yoro Foula, et Goudiry.



Stations	Cumul au 31 Août (mm)		Normale 1991-2020
	2023	2022	
Saint Louis	329.2	274.3	143.6
Podor	200.4	91.5	146.9
Matam	219.3	432.0	280.6
Ranéro	484.4	415.5	290.4
Louga	298.9	299.6	196.7
Linguère	340.1	267.1	271.8
Diourbel	504.7	463.4	325.1
Bambey	380.4	338.0	341.4
Thiès	309.0	405.7	269.3
Mbour	370.1	463.6	339.3
Dakar Yoff	207.7	494.2	227.2
Fatick	352.1	646.4	381.9
Kaolack	434.1	437.5	390.4
Kaffrine	547.8	483.6	427.1
Koungheul	309.2	543.1	488.2
Nioro du Rip	581.8	706.4	524.6
Tamba	386.9	591.7	477.6
Goudiry	323.6	557.6	427.4
Bakel	445.8	551.3	393.6
Kédougou	696.9	619.7	808.4
Kolda	783.7	782.0	718.8
Sédhiou	602.6	914.6	718.8
Vélingara	565.8	636.0	585.3
Ziguinchor	926.5	1147.6	909.2
Cap Skirring	1163.8	1297.7	848.1

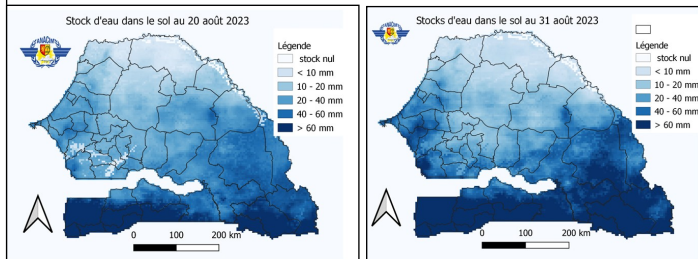
Perspectives de la première décade d'Août 2023

La première décade du mois de septembre sera globalement humide sur le pays, des pluies d'intensités variables y seront régulièrement notées. Par ailleurs, une phase humide entraînant d'importantes pluies intéressera tout le territoire national du 04 au 06 septembre 2023.

Hormis cette période, les pluies seront faibles à modérées et se limiteront aux régions Sud (Casamance, Sénégal oriental), Centre (Kaffrine, Kaolack, Fatick, Diourbel) et sur le littoral (Dakar, Thiès, Mbour).

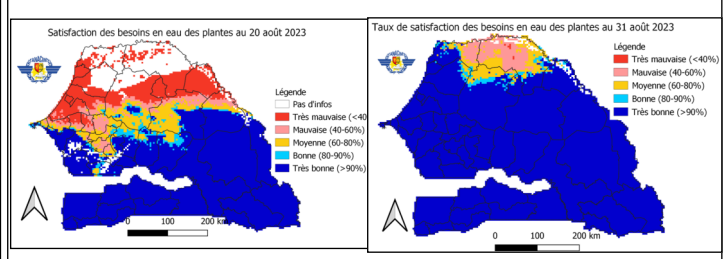
Bilan hydrique

Stocks d'eau dans le sol



De la deuxième à la troisième décade, on note une nette amélioration de l'évolution des stocks d'eau dans le sol. Au Nord, sur l'axe Podor-Matam-Kanel, les stocks restent toujours constants, autour de 10mm. Dans la façade Ouest, ses stocks sont passés de l'intervalle 20-40mm à 40-60mm, du fait de pluies qui se sont succédées dans cette partie. A l'Est vers Bakel – Goudiry- Tambacounda, les stocks de 40mm sont passés à plus de 60mm. Dans les régions Sud et la région de Kédougou, le stocks restent toujours maintenus à plus de 60mm.

Satisfaction des besoins en eau des cultures

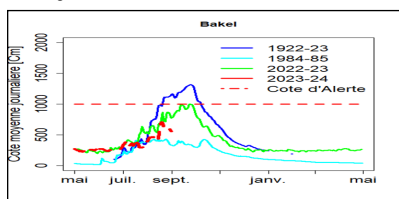


La dégradation de la satisfaction des besoins en eau des cultures notée en début du mois d'Août s'est estompée au courant de la troisième décade d'Août. Au Nord, dans les régions de Louga, Thiès, Saint Louis et Matam, la situation des cultures était très mauvaise en début du mois, mais suite à la bonne pluviométrie noté depuis le début de la deuxième décade d'août, la situation s'est améliorée. A ce jour seule les localités allant de Richard Toll à Podor connaissent une condition de satisfaction des cultures mauvaise.

Situation hydrologique

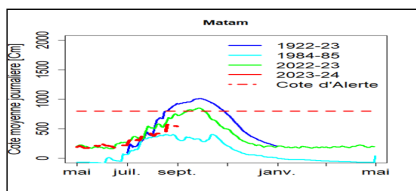
Fleuve Sénégal: à la station de Bakel

Le plan d'eau est passé de 690 cm le 20 à 569 cm le 30 Août. La tendance est à la baisse de 122 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Bakel est en deçà (198 cm) de son niveau de l'année hydrologique dernière (2022-2023). Comparé aux années hydrologiques de la plus forte et faible hydraulité, le niveau est respectivement largement inférieur de 508 cm et supérieure 212 cm en moyenne.



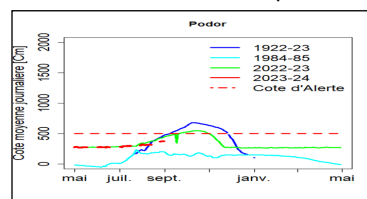
Fleuve Sénégal: à la station de Matam

Le niveau d'eau est passé de 595 cm le 20 Août à 543 cm le 30 Août. La tendance est à la baisse de 52 cm. Le niveau actuel du fleuve à la même période est inférieur à 149 cm par rapport à celui de l'année hydrologique précédente (2022-2023). Comparé aux années hydrologiques de la plus forte et faible hydraulité, il est respectivement inférieur de 312 cm et supérieur de 178 cm en moyenne.



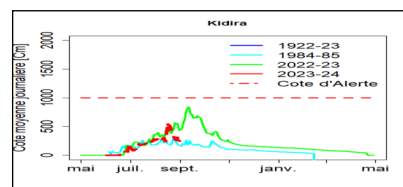
Fleuve Sénégal: à la station de Podor

Le niveau de l'eau est passé de 375 cm le 20 à 323 cm le 30 Août. La tendance est à la baisse de 52 cm. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée sur la même période montre une baisse de 59 cm en moyenne. Par rapport aux années de forte et de faible hydraulité, le niveau de cette année est respectivement inférieur 75 cm et supérieur de 164 cm en moyenne).



Falémé à la station de Kidira

Le niveau de l'eau est passé de 456 cm le 20 à 251 cm le 30 Août. La tendance est à la baisse de 206 cm. Ce niveau actuel est en deçà de 149 cm de celui de l'année dernière sur la même décade. Le niveau de la plus faible hydraulité (1984-1985) de la Falémé est supérieur de 102 cm en moyenne.



Fleuve Gambie à la station de Gouloumbou

Le niveau de l'eau est passé de 576 cm le 20 à 559 cm le 30 Août; La tendance est à une légère baisse de 17 cm.

Situation phytosanitaire

La chenille poilue (*Amsacta moloneyi*) s'est nymphosée dans toutes les zones précédemment infestées dans la région de Louga. Néanmoins des attaques sur niébé, arachide et pastèque sont toujours notées dans certaines localités des régions de Saint Louis et de Thiès, notamment à Mbane (département de Dagana), à Fass Ngom (département de Saint Louis) et à Diass (département de Mbour)

La chenille légionnaire d'automne : *Spodoptera frugiperda* des stades larvaires (L3 et L4) ont été notées dans certaines localités des départements de **Tambacounda** (Lamba Bougou, Tamba Socé, Medina Laobé, Missirah), de **Kaolack** (Latmingue), de **Nioro** (Nioro, Keur Madibel, Kaymore), de **Birkilane** (Ndiognick) et de **Foundiougne** (Djilor) occasionnant des dégâts importants sur le maïs au stade plantule, montaison et épiaison.

Autres ravageurs

Il a été noté dans le département de Kaffrine, précisément dans la localité de Diamagadio, la présence de méloïdés sur le mil au stade épiaison et floraison. La présence d'*Oeudaleus senegalensis* est également notée et traitée à Ndande dans le Kénémer. A Kheikom Daara dans le département de Malem Hoddar, la présence de *Maruca vitrata* et de *Anoplocnemis curvipes* sur le niébé a été signalée et traitées

Recommandations

Continuer les prospections et interventions phytosanitaires; communiquer avec les producteurs sur leurs préoccupations et surveiller les sites d'émergence d'*Amsacta*; ne pas laisser manipuler les pesticides et leurs emballages.

Situation pastorale

Situation alimentaire, l'état du cheptel et des pâturages

Le couvert végétal est bien fourni au sud-est du pays (Kédougou et Tambacounda) et en Casamance et moyennement fourni avec des disparités éco-géographiques conséquentes dans les régions de Kaffrine, Kaolack, Louga, Diourbel, Matam et Saint Louis. Le cheptel commence à bien profiter des pâturages. La sensibilisation des éleveurs pour la constitution de réserves fourragères est faite dans tous les régions du Sénégal. La DIREL a mis en place des semences certifiées gratuites de niébé fourrager à la disposition des agropasteurs.

L'aliment bétail est disponible en quantité suffisante dans les magasins et au niveau de toutes les communes ; le sac de 40 kg est vendu entre 10 000 et 11 000 F CFA.

Le son de riz est disponible en grande quantité mais le sac de 30 kg est vendu à 4000 et 5000 FCFA.

Abreuvement du bétail

L'abreuvement du cheptel se fait principalement au niveau des mares et au niveau du fleuve et ses défluent dans la vallée du fleuve Sénégal.

Etat d'embonpoint du cheptel

L'état d'embonpoint des animaux est fortement amélioré. Toutefois, il faut noter que le tapis herbacé est bien couvert.

Mouvement du bétail

On note des mouvements commerciaux internes qui sont marqués par des sorties d'animaux (bovins, ovins, caprins) dans les régions en direction des grands centres urbains comme Dakar, Touba, Saint-Louis, Mbour et Kaolack.

Situation zoo-sanitaire

Au total, cent cinquante-cinq (155) foyers de suspicions de maladies ont été rapportés.

Les cinq (05) maladies dominantes sont :

- la pasteurellose chez les espèces bovine, caprine et ovine pour 33 foyers ;
- l'entérotaxémie pour 18 foyers ;
- la peste des petits ruminants pour 18 foyers ;
- la dermatose nodulaire contagieuse bovine pour 10 foyers ;
- la fièvre aphteuse chez les espèces bovine, caprine et ovine pour 10 foyers.

Les mesures prises pour lutter contre ces maladies sont :

- L'antibiothérapie ;
- Le déparasitage ;
- La vitaminothérapie ;
- L'administration d'anti-inflammatoires ;
- Le traitement symptomatique ;
- L'isolement des animaux ;
- Le respect des mesures de biosécurité ;
- L'investigation de cas.

Il est à signaler aussi que pour la confirmation ou l'infirmité des suspicions, des prélèvements ont été acheminés au Laboratoire national de l'Élevage et de Recherches vétérinaires (LNERV).

Suivi de la végétation

1. Indice de Végétation (NDVI : *Normalized Difference Vegetation Index*)

A la deuxième décade du mois d'août 2023, la croissance de la végétation se poursuit sur l'ensemble du territoire national avec des valeurs du NDVI qui sont moyennes à élevées à l'exception de la partie nord où elles restent faibles (Figures 1a, 1b). Ces valeurs sont similaires à celles de la décade précédente même si de légères améliorations sont observées au centre du pays. Cependant, le tapis herbacé ne s'est pas encore bien installé dans la partie nord du pays notamment dans le département de Kébémér, malgré l'avancée de la saison des pluies (Figure 2).

Les profils NDVI des départements de Linguère (zone pastorale) et de Tambacounda (zone overall mean) sont proches de la moyenne de la série 1999-2022. Toutefois, celui du département Kébémér (zone agricole) est en dessous de la moyenne de la série depuis la deuxième décade de juillet (Figures 3d, 3e et 3f).

Suivi de la végétation (suite)

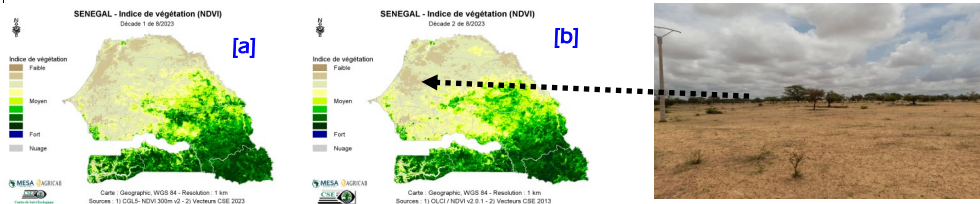


Figure 2 : L'état du tapis herbacé à Kébémér. Source : CSE, août 2023

Figure 1 : Cartes des NDVI de (a) la deuxième décade, (b) la troisième décade du mois de juillet

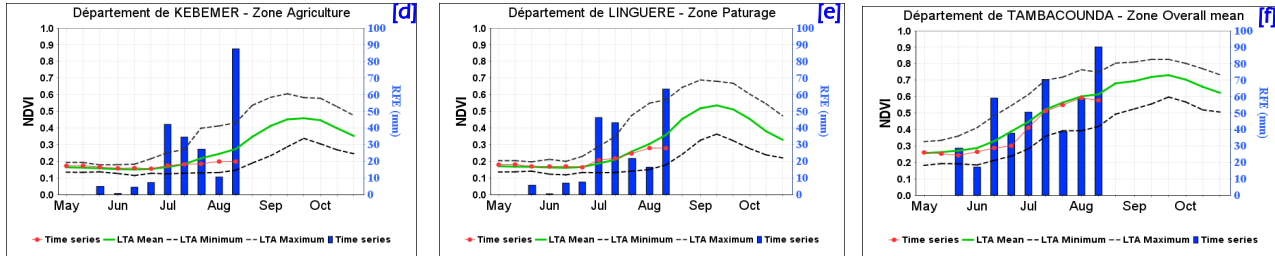


Figure 3 : Evolution du profil du NDVI dans les départements de (d) Kébémér (zone agricole), (e) Linguère (zone pastorale) et (f) Tambacounda (zone Overall mean).

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI)

L'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation à la deuxième décade du mois d'août sont défavorables sur une bonne partie du Bassin Arachidier, de la Zone Sylvopastorale (à l'ouest) et de la Vallée du Fleuve Sénégal. Cependant, elles restent favorables sur la partie est, sud et sud-est du pays (Figures 4a et 4b).

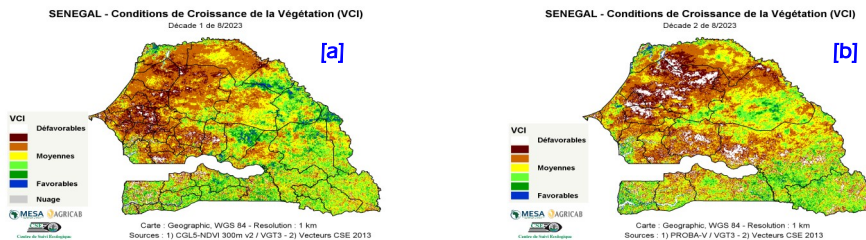


Figure 4 : Cartes du VCI de (a) la première décade et (b) deuxième décade d'août 2023

Situation des marchés

I – Niveau d'approvisionnement des marchés

Les offres des produits locaux secs sont très faibles dans les marchés ruraux de collecte et dans ceux urbains. Cette situation est liée à la phase transitoire caractérisée par l'épuisement des stocks des produits de la campagne agricole précédente et à l'occupation des paysans dans les travaux champêtres de la campagne agricole 2023/2024. Ainsi, l'approvisionnement est constitué faiblement de céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs), de légumes de grande consommation (oignon et pomme de terre) et majoritairement de riz et maïs importé. La présence des premières récoltes en vert du maïs est noté dans certaines zones (sud-est). Les marchés à bétail ont été plus dynamiques au courant de cette décade avec des offres et une demande en animaux plus importante qu'au décade précédent mais à des prix toujours élevés.

II – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : **445F CFA/kg** (mil souana), **445 F CFA/kg** (sorgho), **345 F CFA/kg** (maïs). La comparaison annuelle indique une hausse légère pour le mil de **(6%)**, une stabilité pour le sorgho et une baisse pour le maïs de **(- 10%)**. Les variations quinquennales

sont plus importantes avec de fortes hausses de : mil **(+ 78%)**, sorgho **(+56%)** et maïs **(+45%)**.

Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à **395 F CFA/kg** est en hausse de **1% et 29%**, respectivement par rapport à ses valeurs annuelle et quinquennale.

Céréales importées : Les prix des céréales importées qui s'affichent à : **350 F CFA/kg** (riz brisé importé non parfumé), **500 F CFA/kg** (riz brisé importé parfumé), **335 F CFA/kg** (maïs) restent élevés. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles pour le riz non parfumé **(- 7%)**, pour le riz parfumé **(+1%)** et pour le maïs **(- 11%)**. Les variations quinquennales sont en hausse de : riz non parfumé **(+15%)**, riz parfumé **(+16%)** et maïs **(+34%)**.

Légumineuses : les prix de détail des produits de rente se situent à : **1135 F CFA** (niébé), **590 F CFA** (arachide coque), **1075 F CFA** (arachide décortiquée). La comparaison annuelle montre de légères variations : **+5%** (arachide décortiquée), **- 1%** (arachide coque) et **- 11%** (niébé). La comparaison quinquennale indique de fortes hausses de : **+76%** (arachide coque), **+56%** (arachide décortiquée) et de **+53%** (niébé).

Légumes : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « **800 – 1300** » F CFA/kg [loignon](#)

Situation des marchés (suite)

local, « 600 – 1000 » F CFA/kg (pomme de terre local), soit des prix moyens respectifs de 1075 F CFA/kg, 780 F CFA/kg. Les variations annuelles sont de +67% (oignon local) et +8% (pomme de terre local). La comparaison quinquennale indique des hausses fortes de 183% (oignon local) et de 59% (pomme de terre local). Le prix moyen de l'oignon importé est de 1120 F CFA/kg avec une hausse moyenne de 30% par rapport à l'année passée.

Bétail : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « 250 000 – 475 000 » F CFA/tête pour les bovins, « 87 500 – 132 500 » F CFA/tête pour les ovins, « 35 000 – 45 000 » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : 362 750 F CFA, 116 740 F CFA, 39 410 F CFA. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre de faibles variations annuelles de (+7%) chez les bovins, (+4%) les ovins et (+1)

chez les caprins. La comparaison quinquennale indique des hausses moyennes pour les bovins (+37%), les ovins (+26%) et les caprins (+16%).

III – Perspectives : La première décade du mois de septembre 2023 serait marquée par des offres très faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks faibles dans les marchés urbains pour les produits locaux secs. L'affluence dans les marchés ruraux devrait s'affaiblir avec l'épuisement des stocks des producteurs. Conséquemment, les prix des produits agricoles locaux (céréales sèches, légumineuses) vont poursuivre leurs tendances de hausse saisonnière. Toutefois, les stocks des céréales importées (riz, maïs) seront satisfaisants sur l'ensemble du territoire national. La présence sur le marché des premières récoltes en vert du maïs dans certaines zones va s'améliorer de plus en plus.

Conseil agricole et rural (ANCAR)

Mil	En zone Centre et Est : Préparer des endroits de séchage (claire) et une bâche pour la récolte des épis en maturité ; En zone Nord : A ce stade, bien épurer les hors types présents dans vos parcelles de production de semences et arracher les pieds de striga avant floraison ;
Maïs	Procéder au 2 ^{ème} apport d'urée et au buttage pour les deuxièmes vagues de semis ; Surveiller les ravageurs notamment la chenille légionnaire qui fait des dégâts considérables : alerter la Direction de la protection des végétaux si les dégâts sont importants ;
Riz	Maintenir les parcelles propres pour éviter les ravageurs et la concurrence des mauvaises herbes ; Epandage du Zeme apport d'urée ou application du Granulé d'urée par Placement Profond.
Arachide	Surveiller les milles pattes (iules) à ce stade en faisant des appâts d'empoisonnement à base de son (son mélangé avec du propoxur) ; Procéder à l'épandage de Aflasafe SN01 à la dose de 10Kgs à l'hectare afin de lutter contre les aflatoxines aux champs ;
Niébé grain et fourrager	Pour la protection : Utiliser des insecticides chimiques appropriés (2 à 3 pulvérisations avec des intervalles de 10 jours) ou l'utilisation de l'huile ou de l'extrait aqueux de neem ; Désherbez deux fois avec la houe, pour assurer la propreté du champ. Un enherbement entraîne une réduction drastique du rendement.
Sésame	Sarcler les parcelles et apporter l'engrais NPK à raison de 150 Kg à l'hectare ;
Pastèque	Procéder au semis avant mi-septembre pour la zone centre ; Pour les semis du mois d'Aout : Sarcler les parcelles avant d'apporter l'engrais NPK de façon localisée au niveau des poquets et faire des traitements préventifs dès l'apparition des premières fleurs ;
Bissap	Sarcler les parcelles et apporter 150 Kg de NPK par ha en début floraison
Arboriculture fruitière	Dans la zone des Niayes : A la fin des récoltes de vos arbres fruitiers, apporter les doses recommandées de fertilisation minérale et organique (Apport de 100 à 150 g de 10-10-20 par pied sur le rayon de la frondaison du feuillage) et bien l'enfourir ; Tailler vos arbres fruitiers (manguiers) avant la fin de l'hivernage et le début de la fraîcheur ;

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole(Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l'Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Générale Santé , DPVE et à la presse...